



FEV-MARS 2024



Nos réalisations 2023 et nos actions 2024 - Pages 3-6



# Infos

Edition  
Spéciale

## DOSSIER

L'Opération Programmée  
d'Amélioration de l'Habitat  
(OPAH)

Pages 7-8



[www.culoz-beon.fr](http://www.culoz-beon.fr)

## Édito



### PAGES 3-6

#### LES RÉALISATIONS 2023 ET LES ACTIONS 2024

- Une commune qui préserve son cadre de vie
- Une commune qui met en oeuvre sa transition écologique
- Une commune qui veille sur la sécurité de tous
- Une commune qui valorise son patrimoine
- Une commune qui réalise des travaux d'aménagement

### PAGES 7-8

#### DOSSIER OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

### PAGE 9-11

#### VIE LOCALE

- Le conseil municipal des jeunes
- Le repas des aînés
- L'intercommunalité au sein de la commune
- Rénovation de la passerelle de la gare

### PAGE 12

#### VIE PRATIQUE

- Calendriers des festivités
- Etat-Civil
- Contacts mairie



Edité par la mairie de Culoz-Béon

Tel 04 79 87 00 29

FEV-MARS 2024

Tirage 2000 exemplaires

- Impression : Imprimerie GONNET
- Directeur de la publication : E. ANDRE-

MASSE

- Rédaction : mairie Culoz-Béon
- Photos : mairie Culoz-Béon/Pixabay
- Conception, réalisation : mairie Culoz-Béon

Ne pas jeter sur la voie publique

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement. La cérémonie du 25 janvier dernier au Phaeton a été l'occasion de nous souhaiter à tous l'énergie et l'enthousiasme nécessaires pour que nos vœux se réalisent. Ce moment convivial a permis aussi de revenir sur les principales réalisations de l'année précédente et d'évoquer les projets à venir.

2023 aura été une année charnière de cette mandature, marquée par la création de la commune nouvelle Culoz-Béon, avec les conditions d'une ambition collective actuelle et future. Nous avons pensé avant tout à l'intérêt général en prenant cette décision courageuse, qui bouleverse notre fonctionnement dans son ensemble.

Quelques voix font encore entendre leur désaccord... Désaccord sur quoi ? Sur plus de moyens techniques et financiers, plus de services à la population, contre le renforcement de l'échelon communal dans l'intercommunalité ?

Ce changement a suscité des inquiétudes légitimes chez les agents communaux et nous les remercions d'avoir vu le bon côté de la situation par leur dynamisme et leur engagement, ressentis par nous tous comme une validation de la décision d'avoir voulu faire Culoz-Béon.

L'année 2024 sera marquée par des études approfondies et des projets ambitieux visant à dynamiser le centre ville et à améliorer les infrastructures locales. Parmi les initiatives phares, le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la transformation du cœur de ville sera au centre des préoccupations, avec un réaménagement qui implique la démolition du tènement bâti existant, et la recherche d'investisseurs pour la construction d'un nouveau bâtiment avec des logements et en rez de chaussée des locaux commerciaux.

Une autre priorité sera la continuité du développement de la base de loisirs, en optimisant les sens de circulation et en portant une attention particulière à l'extension du plan d'eau, avec des ajustements en profondeur et la création de zones de baignade différenciées, d'une aire de camping cars, ainsi que l'installation de toilettes publiques.

Les efforts s'étendront à la préservation du patrimoine vert, avec le démarrage d'une étude sur la réhabilitation du Parc du Clos Poncet, pour les parties maçonnées, la roseraie et le parvis, afin de restaurer et valoriser ce lieu emblématique de la Commune.

Sur la Commune déléguée de Béon, 2023 a vu la réfection du toit du four communal sur la place Saint Laurent, les travaux de sécurisation de l'entrée ouest du village, avec pour objectif d'assurer la sécurité des riverains et des automobilistes en réduisant la vitesse, et enfin la prise en compte du risque chute de blocs rocheux pour le secteur de Béon dans la révision du Plan de Prévention des Risques Naturels pour l'ensemble du territoire de Culoz-Béon - le secteur n'étant jusque - là concerné dans le PPRN « que » pour le risque inondations...

Pour 2024, les projets sur Béon se concentrent sur l'étude puis la réalisation de l'extension de la vidéo protection (ce dispositif viendra compléter celui déjà opérationnel sur Culoz). Une extension de l'éclairage public sera réalisée aux abords de la route départementale 904, en complément des aménagements de sécurisation et des travaux de prévention des inondations sur le ruisseau le Gargot qui traverse le village, seront effectués

En nous réunissant, nous avons gagné en efficacité et en capacité, et ce n'est pas manquer de considération envers le élu et le personnel des deux communes historiques que de dire cela. Les élus de Culoz et Béon apprennent à travailler ensemble et le font avec tolérance et bienveillance, dans un très bel état d'esprit, pour mettre la nouvelle commune sur les rails.

# Actus / Retrouvez les réalisations 2023 et les actions 2024...

## Une commune qui préserve son cadre de vie

### Nos réalisations 2023

 **Achèvement du Plan Local d'Urbanisme de la commune historique de Culoz**, avec l'intégration de documents de planification de qualité comprenant la création d'Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP) qui visent au développement raisonné de la commune tout en préservant la qualité et le cadre de vie.



 **Poursuite et renforcement du traçage des voies en mode doux**

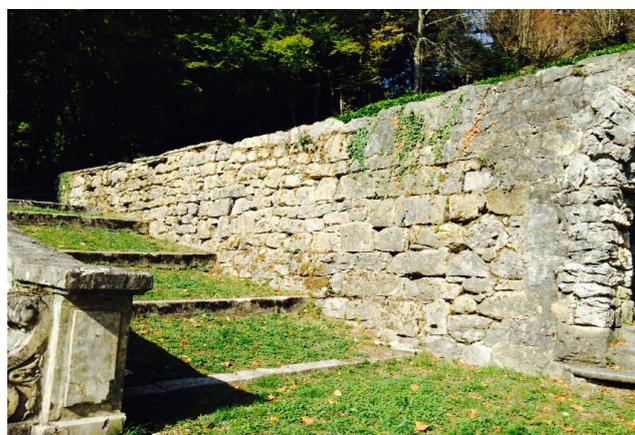


### Nos actions en cours

 **Etude de la maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du centre-ville** avec le projet de démolition du tènement bâti et l'aménagement des espaces publics afin de **recréer une vraie place de coeur de ville** et permettre d'accueillir de nouveaux commerces.



 **Lancement des études pour la réhabilitation du Clos Poncet** concernant les éléments maçonnés, la roseraie, le parvis.



## Une commune qui met en oeuvre sa transition écologique

### Nos réalisations 2023

**Plantations favorisant la biodiversité** et adaptées aux fortes chaleurs tout en demandant moins d'eau.

**Mise en place d'une alimentation saine** dans les cantines scolaires avec 44 % d'aliments bios et 9 % des produits uniquement labellisés en valeur d'achat (AOP, AOC). L'usage du plastique est également restreint au profit de gastro inox et barquettes en fibre d'amidon recyclable.

### Nos actions en cours

**Réalisation d'un diagnostic énergétique de certains bâtiments publics** afin de mettre en place un plan d'action pour la réduction de la consommation énergétique.

**Poursuite de la gestion différenciée des espaces verts** avec la planification et le développement d'un fleurissement durable.

**Lutte contre les îlots de chaleur** : réflexion sur un programme de désimperméabilisation et de végétalisation des espaces publics (cours des écoles et place de la Poste)

## Une commune qui veille à la sécurité de tous

**Travaux de sécurisation de l'entrée ouest, côté Béon,** afin d'assurer la sécurité des riverains et automobilistes en réduisant la vitesse.



**Etude et réalisation de l'extension des systèmes de vidéoprotection sur Béon,** avec l'installation de caméras fixes, multicapteurs, infrarouge.



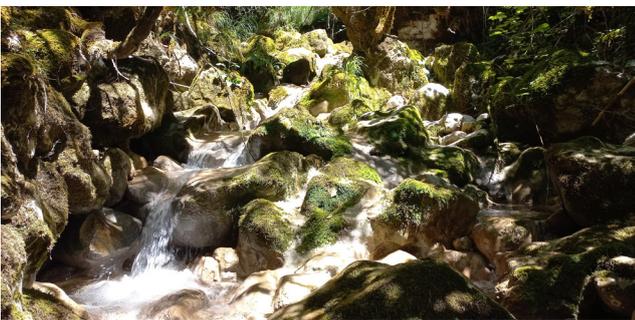
**Extension de l'éclairage public aux abords de la RD 904** afin de compléter l'efficacité des ralentisseurs mis en place à Béon.

## Une commune qui valorise son patrimoine

### Nos réalisations 2023

 **Création du circuit des Sarrasins** qui effectue une boucle de 10 kms et offre de très beaux points de vue sur le Rhône, la Chautagne et le lac du Bourget. Au départ de Chatel, il rejoint les ruines d'une tour de guet surnommées «Chateau des Sarrasins».

 **Création du sentier des cascades de la Magnine** : petite boucle au départ proche du chateau de Montverran, permettant de découvrir les nombreuses petites cascades de la Magnine sur les pentes du Grand Colombier.



 **Travaux de réfection de la toiture du four communal**, place Saint-Laurent (Béon).



### Nos actions en cours

 **Poursuite de la révision du Plan de Prévention des Risques Naturels** suite aux éboulements de 2017 avec intégration du risque de chute de blocs rocheux pour Béon.



## Une commune qui réalise des travaux d'aménagements

### Nos réalisations 2023

**Poursuite des travaux du gymnase Jean Falconnier**, commencés en 2022 et ralentis en 2023 à cause de retards, malfaçons et défections d'entreprises sélectionnées lors de l'appel d'offres.



**Création d'un pumptrack et aménagement d'un espace de jeux pour les plus jeunes**, à la base de loisirs.



### Nos actions en cours

**Développement de la base de loisirs** avec une étude d'aménagement visant à améliorer les fonctionnalités de circulation, poursuivre l'extension du plan d'eau et implanter une aire de camping-cars en partenariat avec la société «Camping-Car Park».

**Réalisation de travaux en prévision des inondations** du ruisseau «le Gargot» qui traverse le village de Béon.



**Travaux d'assainissement du hameau de Chatel** afin d'être raccordé au réseau existant et modernisation des réseaux d'assainissement de Landaize (rue Grand Champ et rue Amiral Serpollet) et de la rue Claudius Richard. Ces travaux sont réalisés par la communauté de communes Bugey Sud.

**Travaux de voirie concernant la rue de la Plaine et du Péage** avec la création d'un trottoir et d'un plateau surélevé. Ces travaux sont réalisés par la communauté de communes Bugey Sud.



# L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Vous avez froid l'hiver ou trop chaud l'été dans votre logement ? vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et vous souhaitez rénover ou améliorer votre habitat ?

En tant qu'habitant de la commune de Culoz-Béon, vous pouvez prétendre aux aides de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) mise en place par la communauté de communes Bugey-Sud (CCBS). Jusqu'en 2026, la CCBS et la commune de Culoz-Béon apportent des subventions complémentaires aux aides nationales, aux propriétaires occupants et bailleurs répondant à certaines conditions.

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit, de conseils juridiques, techniques, pour votre projet de :

- Lutte contre l'habitat indigne
- Lutte contre la précarité énergétique
- Adaptation de votre logement, favorisant l'autonomie
- Rénovation de votre façade

Pour savoir si vous êtes éligibles aux aides de l'OPAH, rendez-vous sur [www.ccbugeysud.com/nos-services/OPAH](http://www.ccbugeysud.com/nos-services/OPAH) ou en appelant Bugey-Sud' Rénov'+ au : 04 79 42 33 46, un technicien vous accompagnera vers le programme de subvention qui vous correspond, que vous soyez éligibles ou non aux aides de l'OPAH.

*Vous ne rentrez pas dans les critères obligatoires de l'OPAH Bugey-Sud ? Vous avez le droit à des aides nationales France Rénov'.*

le Mont Jugean

Le 12 décembre 2023, la commune de Culoz-Béon a voté à l'unanimité l'entrée dans le dispositif d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour une durée de 3 ans.

## Qu'est-ce qu'une OPAH ?

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet aux propriétaires (occupants ou bailleurs en mono ou copropriété) d'obtenir des aides financières pour leurs travaux de réhabilitation, et d'amélioration de leurs conditions de vie dans le logement ou dans les parties communes de leur immeuble.

Cette action est portée par la communauté de communes Bugey-Sud en partenariat avec l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département de l'Ain et les communes de Belley et de Culoz-Béon.

L'OPAH répond à 5 grands enjeux identifiés à l'issue du diagnostic de l'étude :

- favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap
- inciter aux économies d'énergies et à la lutte contre la précarité énergétique
- lutter contre l'habitat indigne, dégradé et/ou vacant
- produire des logements locatifs à loyer encadré
- préserver/mettre en valeur le patrimoine via l'opération façades sur les centres-villes de Belley, de Culoz et le centre bourg de Béon.

## Vous êtes propriétaire occupant ?

Pour bénéficier des aides, il faut répondre à plusieurs critères :

- être propriétaire d'un logement occupé à titre de résidence principale
- le logement doit avoir été construit il y a plus de 15 ans
- les ressources ne doivent pas dépasser un certain seuil défini par l'ANAH

### Plafonds de ressources 2024 pour les aides de l'Anah hors Île-de-France

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources « modestes »	Ménages aux ressources « très modestes »	Ménages aux ressources « intermédiaires »
1	21.805 euros	17.009 euros	30.549 euros
2	31.889 euros	24.875 euros	44.907 euros
3	38.349 euros	29.917 euros	54.071 euros
4	44.802 euros	34.948 euros	63.235 euros
5	51.281 euros	40.002 euros	72.400 euros
Par personne supplémentaire	+ 6.462 euros	+ 5.045 euros	9.165 euros

Source : Agence nationale de l'habitat

## Vous êtes propriétaire bailleur ?

Vous souhaitez faire des travaux dans un logement dont vous êtes propriétaire pour le louer ?

Pour bénéficier des aides, il faut répondre à plusieurs critères :

- louer votre logement à titre de résidence principale à un locataire ayant des revenus inférieurs à des plafonds de ressources fixés par l'Etat
- ne pas dépasser un montant maximal de loyer (intermédiaire, social, très social) durant minimum 6 ans
- le logement doit avoir été construit il y a plus de 15 ans
- le locataire ne doit pas être un membre de votre famille

## Opération façade dans le cadre de l'OPAH Culoz-Béon

### Qu'est-ce qu'une opération façade ?

L'opération façade intègre l'OPAH. Elle se met en place à Culoz-Béon.

Elle permet la restauration et la valorisation des façades dans la commune.

Cette opération permet d'obtenir des subventions complémentaires pour les propriétaires de logement se situant dans un périmètre pré-défini par la commune, qui a mis en place un document précis sur les matériaux et la colorimétrie adaptée à celle-ci.

Un numéro unique pour tous vos projets de rénovation :

04 79 42 33 46



## Le conseil municipal jeune



En 2023 le conseil municipal jeune a participé, en collaboration avec les élu(e)s du Conseil Municipal de la commune à l'élaboration du pumtrack et de l'aire de jeux sur le site du plan d'eau.

Un groupe de travail a été créé pour étudier le réaménagement du plan d'eau.

Pour 2024, en partenariat avec les écos délégués, le Conseil Municipal Jeune participera au projet de végétalisation des cours des trois écoles de la commune.

## Le repas des aînés



Le repas annuel des aînés de la commune a eu lieu le 14 janvier dernier à la salle des fêtes Le Phaëton.

## Madame MAYET, centenaire



Le 3 février dernier, des élus et membres du CCAS ont rendu visite à Mme MAYET Alice à l'Ehpad Le Château de Grex de Corbonod. Elle a eu 100 ans le 19 septembre 2023.

Elle a été émue et très reconnaissante d'être honorée par la commune, qui lui a offert, pour l'occasion des chocolats et un bouquet de fleurs.

Le thème de ce moment festif était «l'invitation au voyage». Tenues traditionnelles, coiffes et autres accessoires, symboles de différents pays étaient au rendez-vous !

Le repas, servi par les élu(e)s et bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale a ravi près de 200 convives qui ont pu déguster ballotine de pigeon au foie gras, soufflé de brochet, médaillon de veau et bavarois, sans oublier le Trou Normand.

S'en est ensuite suivi une après-midi dansante, animée par Sandrine et Jacky Guilloux.

Cette journée, placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, est ouverte à toutes les personnes à partir de 70 ans et habitant la commune qui se rend également disponible avec un minibus pour les personnes ne pouvant se déplacer.



## L'intercommunalité au sein de notre commune

La Communauté de Communes Bugey Sud travaille à l'heure des transitions :

**Transition numérique** : avec le renouvellement du dispositif des ateliers numériques de la commune.

### ATELIERS NUMÉRIQUES CULOZ - BÉON

Apprendre les bases de l'informatique et du numérique pour devenir autonome

Ateliers collectifs et accompagnement individuel

**Médiathèque**

Tous les mercredis :

- du 06 mars au 10 avril 2024 - 13h30 à 15h00
- du 15 mai au 26 juin 2024 - 13h30 à 15h00

Informations et inscriptions mercredi 6 mars à 13h30

Ateliers collectifs sous réserve de 3 participants minimum

Renseignements : Valérie Bloch  
v.bloch@ccebugeysud.com  
06 29 81 62 06

Le conseiller numérique vous aide à :

- Prendre en main un équipement informatique
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles
- Créer et gérer ses contenus
- Connaître l'environnement numérique

GRATUIT ET OUVERT A TOUS !

Les conseillers numériques seront présents à la médiathèque de Culoz-Béon les mercredis de 13h30 à 15h du 6 mars au 10 avril et du 15 mai au 26 juin. Réservation obligatoire au 06 29 81 62 06 ou par mail à v.bloch@ccebugeysud.com

**Transition écologique et énergétique** : avec l'élargissement de l'offre mobilité en ouvrant le Transport A la Demande aux plus de 75 ans et aux jeunes entre 15 et 18 ans, l'expérimentation d'une ligne urbaine régulière qui pourrait rallier la gare de Culoz-Béon à Belley et le développement des pistes cyclables et voies vertes entre Culoz-Béon et Cressin Rochefort.

La Communauté de Communes Bugey-Sud souhaite également aider les citoyens dans la démarche de réduction de leur consommation d'eau avec la proposition d'adhérer à un regroupement de commande en matériel hydro économe (cuve récupératrice d'eau de pluie, mousseurs, douchettes).

## Maison France Services Bugey-Sud

A partir de mai 2024, une Maison France Services sera ouverte sur la commune au sein de la mairie de Culoz.

Une maison France Services permet d'accueillir les usagers et leur apporter des réponses concrètes, adaptées à chaque situation individuelle.

Les personnes peuvent ainsi être accompagnées dans les démarches administratives suivantes : déclaration des revenus, demande d'aides (allocation logement, RSA), recherche d'un emploi, remboursement de soins, préparation de la retraite, réponse à un litige ou à un conflit.

Elles sont accompagnées et orientées via des informations, la mise à disposition d'outils informatiques, ou l'aide à l'utilisation des services numériques du quotidien (adresse e-mail, impression, scan).

### MAISON FRANCE SERVICES BUGEY-SUD

La Maison France Services vous accompagne dans vos démarches dans les domaines suivants :

- Logement, mobilité et courrier**  
Demande de logement, carte grise, ...
- Formation, emploi, retraite**  
Inscription à Pôle Emploi, préparer sa demande de retraite, ...
- Santé et protection sociale**  
Remboursement de soins, demande de carte vitale, ...
- Etat civil et famille**  
Papiers d'identité, simulation et demande d'allocations (APL, RSA, AAH, Paje), ...
- Justice**  
Demande d'aide juridictionnelle, orientation, ...
- Mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques

Accédez à tous vos services publics sur un même site, à moins de 30 minutes de chez vous, pour une réponse individualisée et concrète. La Maison France Services vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien, vous informe, vous conseille et vous oriente.

### TROP D'ÉCRANS ? LES ADDICTIONS... ET SI ON EN PARLAIT ?

#### CONFÉRENCES - RENCONTRES

Parentalité : gérer les écrans à la maison

VEN. 09/02 : Brégnier-Cordon (salle des associations)  
JEU. 14/03 : Culoz-Béon (salle le Phaéton)  
JEU. 04/04 : Belley (salle des fêtes)

À 18h30

### TROP D'ÉCRANS ? LES ADDICTIONS... ET SI ON EN PARLAIT ?

#### ATELIERS PARENTALITÉ NUMÉRIQUE

Comment maîtriser le temps d'écran en famille ?

- Mar. 13 décembre 10h-11h30 - Médiathèque Belley
- Mar. 17 janvier 10h-11h30 - Médiathèque Brégnier-Cordon
- Mar. 07 février 10h-11h30 - Maison de Pays Champagne en V.
- Mar. 12 mars 18h-19h - Médiathèque Culoz
- Mar. 09 avril 18h-19h - Médiathèque Belley
- Mar. 16 mai 18h-19h - Médiathèque Brégnier-Cordon
- Mar. 11 juin 18h-19h - Maison de Pays Champagne en V.

ATELIER ENFANT AU MÊME HORAIRE

## Rénovation de la passerelle de la gare

La passerelle d'accès aux quais de la gare est désormais obsolète et inadaptée aux besoins actuels et futurs de mobilité. La réhabilitation de l'équipement existant étant trop onéreuse, une nouvelle passerelle fonctionnelle et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) va être construite pour desservir les quais.

Les travaux estimés à 11 millions d'euros, débuteront en août 2024, et nécessiteront la démolition de l'annexe du bâtiment voyageurs.

La nouvelle passerelle sera réalisée en 2025 et la passerelle existante démolie en 2026. Les travaux se dérouleront sans interruption de la circulation des trains.

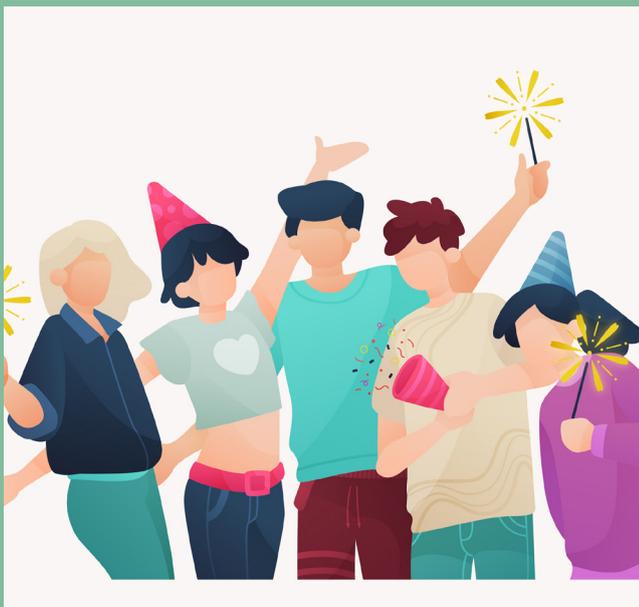
Cet investissement financé entièrement par la SNCF montre la volonté de cette société de pérenniser et de développer la gare de la commune.



### Travaux de la passerelle

- 1/ *Août 2024*  
Début des travaux
- 2/ *Novembre 2025*  
Réalisation de la nouvelle passerelle
- 3/ *2026*  
Déconstruction de l'ancienne passerelle





### Calendrier des festivités (mars - avril)

- 16 mars 2024 : théâtre - C'est qu'1 Jeu à la salle des fêtes de Culoz
- 17 mars 2024 : vente de lasagnes - Sou des Ecoles de Béon au stade des Rousses
- 24 mars 2024 : salon du livre - EnlivrezvousYenne à la salle des fêtes de Culoz
- 25 mars 2024 : forum de l'emploi - Pôle Emploi à la salle des fêtes de Culoz
- 6 avril 2024 : vente de lasagnes - Culoz Basket Club sur le parvis de la mairie de Culoz
- 7 avril 2024 : brocante - Tennis à la salle des fêtes de Culoz
- 12 avril 2024 : boum des enfants - Sou des Ecoles de Culoz à la salle des fêtes de Culoz

### Contacts mairie

<b>Mairie Culoz-Béon</b>	<b>Espace enfance</b>
46 rue de la mairie	Allée du Parc
04 79 87 00 29	04 79 87 76 79
mairie@culoz-beon.fr	espace-loisirs@culoz-beon.fr
lun au vend 9h 12h	<b>Médiathèque</b>
mar jeud 14h 17h30	38 av Antonin Poncet
<b>Mairie déléguée Béon</b>	04 79 87 06 98
2 rue du Clusy	mediatheque@culoz-beon.fr
04 79 87 04 33	
lun jeud 9h 12h 14h 18h	
<b>Espace petite enfance du Colombier</b>	
Allée du Parc	
04 79 87 79 03	
multiaccueil@culoz-beon.fr	

### Etat-Civil (janv-févr 2024)

#### > Mariage

Jean, Marc, André CARRIER & Suzanne, Marie, Louise GAUTHIER le 5 février 2024

#### > Décès

Lucienne, Suzanne VEUILLET épouse BELLON le 4 janvier 2024

Gabriel, Jacques GARDONI le 5 janvier 2024

Michel, Gérard GUILLOUX le 18 janvier 2024

Paulette, Marguerite, Léonide MORIN épouse DE MASSARI le 24 janvier 2024

Solange, Josette NERBOLLIER épouse MARJOLLET le 24 janvier 2024

Jean-Michel CHATAIN le 27 janvier 2024

Martine, Annie NABERT épouse GIANOTTI le 1er février 2024

Brigitte CHEVALLIER le 3 février 2024

#### > Naissances

Jasmin, Edmond DELCROIX le 18 janvier 2024

Emmanuel BANGOURA le 21 janvier 2024

Adriane, Simoes KASSA le 27 janvier 2024

Basékhou DIABY le 27 janvier 2024



**S'informez**  
**Illiwap**  
Téléchargez l'application Illiwap gratuitement et recevez sur votre smartphone toute l'actualité de la commune et des alentours !

**Site internet**  
[www.culoz-beon.fr](http://www.culoz-beon.fr)  
est le site officiel de la mairie. Il vous sera utile afin de connaître les dernières actualités, et tous renseignements utiles



**Facebook !**  
Venez rejoindre les abonnés de la page officielle de la mairie sur facebook. Vous serez informé régulièrement sur ce qui se passe sur la commune !



**Panneaux**  
2 panneaux, un à Culoz et un à Béon... Très utiles pour diverses informations